



Association « La Voix Source »  
41 Avenue G. Clemenceau, B4  
34000 - Montpellier

**Stage Voix Spontanée, Voix Musicale**  
Du lundi 18 (10h) au vendredi 22 juillet (16h) 2022  
**Au gîtes Marbois - CONTRAZY (09)**

**Bulletin d'inscription – Juillet 2022**

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse.....  
Code Postal.....  
Ville.....  
Tél fixe.....  
Mobile.....  
E-mail \* .....

\* Lisez vos emails, car nous communiquerons principalement avec vous par emails

**Attention, le lieu du stage** et un plan vous seront envoyés dès réception de votre bulletin d'inscription

**Tarif Référentiel** : - Par l'employeur  1350 €  
Comprenant le stage de cinq jours

**Tarif Préférentiel** – Personnel  440 €

**Tarif hébergement-repas**

Tarif Pension complète Arrière	Restauration (adhésion comprise)	Hébergement	Tarif CIV 2 2022	chambre partagée	chambre solo	Adhésion association "et pourquoi pas"
Arrivée le dimanche 5 nuits (9 repas et 5 petits déjeuners, 5 jours de pauses à volonté, produits locaux et bio)	212		forfait 6 JOURS (5 nuits 10 repas 5 petits dej pauses et 6 jours de pauses boissons et fruits)	315	365	10
Arrivée le lundi à 10h, 4 nuits (9 repas et 4 petits déjeuners, 5 jours de pauses à volonté, produits locaux et bio)	205		forfait 7 JOURS (6 nuits 12 repas 6 petits dej pauses et 6 jours de pauses boissons et fruits)	355	415	10

**Arrhes** à verser avec le bulletin d'inscription :  180 €

à renvoyer à l'adresse indiquée en pied de page, libellé au nom de « La Voix Source » (Inscription à la réception du présent bulletin accompagné du chèque d'arrhes faisant office d'engagement. Le chèque sera encaissé avec le solde à verser le premier jour du stage, non remboursable sauf cas exceptionnel.)

**Adhésion annuel** (validité une année) :  10 €

**Désistement** : en cas de désistement de ma part

- jusqu'à 15 jours avant le 1er jour du stage : remboursement total des arrhes

- après 15 jours avant le 1er jour du stage : cet acompte restera acquis à l'association La Voix Source

**Annulation** : La voix source se réserve le droit d'annuler le stage jusqu'à 8 jours avant le premier jour si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. En ce cas la totalité des arrhes versées seront restituées.

Le chèque d'arrhes est à libeller au nom de « La Voix Source » et à renvoyer à :

**Association La Voix Source** - 41 Av. G. Clemenceau, Bat 4 - 34000 Montpellier

Tel : 06 11 26 66 40 -

Site Internet : <http://www.lavoixsource.org/>

Email : [lavoixsource@icloud.com](mailto:lavoixsource@icloud.com)